

DELIBERATION CA048-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 28 mai 2018.

Objet de la délibération

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 avril 2018

Le conseil d'administration réuni le 07 juin 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 avril 2018 est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

Fait à Angers, le 11 juin 2018

Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services
OLIVIER HUISMAN



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **18 juin 2018**



Procès-verbal

Conseil d'administration

03 avril 2018

Approuvé par le Conseil d'administration du 07 juin 2018.

Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 03 avril 2018 à 14h36 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'Université d'Angers	Présent
BERNARD Catherine	Présente
BILLIARD Matthieu	Absent
BIOTEAU Emmanuel	Présent
BONNIN Marie	Présente
BOUYÉ Hilaire (suppléante : HÉRITIER Chloé)lia)	Absent
CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle	Absente
BRIET Marie	Absente
DELABAERE Éric	Excusé, donne procuration à Claudie SEGRETAIN
DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléant : GOUKASSOW Véronique)	Absente
FEL Caroline (suppléant : ENGEL Karine)	Absente
GARCIA Laurent	Présent
GRESSELIN Emma (suppléant : KOBIELA Arthur)	Présent
GROLLEAU Françoise	Présente
HAMARD Patrick	Présent
HEURTIER Anne	Présente
HINDRE François	Présent
HOUËL Stéphanie (suppléant : DEROCHE Catherine)	Absente
JARDINAUD Chloé (suppléante : AVILA Mary-Lou)	Présente
JÉRIGNÉ Nathan (suppléant : CASTINEL Thomas)	Présent
JUSTEAU Foulques	Absent
LEFRANÇOIS Corinne	Présente à partir de 16h
LELARGE Antoine	Absent
LEMAIRE Laurent	Excusé, donne procuration à Marie BONNIN

Procès-verbal du conseil d'administration du 03 avril 2018

LONG Martine	Présente à partir de 16h, avant donne procuration à Philippe MARCILLOUX
MARCILLOUX Patrice	Présent
MERCAT Alain	Absent
MEUX Quentin (suppléante : RENARD Caroline)	Présent
NIGET David	Excusé
PANTIN-SOHIER Gaëlle	Excusée, donne procuration à Christian ROBLÉDO
QUINCHARD Sophie	Excusée, donne procuration à Patrick HAMARD
REY Anne	Présente
ROBIDAS Hadrien (suppléante : DELAUNAY Mégane)	Présent
ROCHE Pascale	Excusée, donne procuration à Anne REY
SEGRÉTAIN Claudie	Présente
TAILLEFAIT Antony	Absent
VEYER Philippe	Excusé

Membres à titre consultatif :

HUISMAN Olivier, Directeur général des services

Membres présents invités par le Président :

LE GALL Didier, Vice-président du conseil d'administration MALLET Sabine, Vice-présidente chargée de la formation et la vie universitaire HOCQUET Anne-Sophie, Vice-présidente chargée de l'égalité, des ressources humaines et de la politique sociale DEBSKI Nathalie, Vice-présidente déléguée à l'innovation pédagogique SIMONEAU Philippe, Vice-président Recherche	MORVAN Pierre-Yves – chef de la DESUP au Rectorat de Nantes	JOLY Frédéric, Directeur des ressources humaines BOUVIER Lydie, Directrice de l'IUT
--	---	--

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1.	Informations	1
1.1	Legs Michel Tournier	Erreur ! Signet non défini.
1.2	Devenir de l'UBL.....	1
1.3	Rapprochement Université d'Angers et Le Mans Université	1
2.	Procès-verbaux des CA.....	2
2.1	Procès-verbal du CA du 14 décembre 2017	2
3.	Politique d'établissement	2
3.1	Rapport d'activités 2016/2017	2
4.	Prospective et moyens	2
4.1	Présentation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)	2
4.2	Appel à cotisation AMUE 2018.....	2
4.3	Appel à cotisation UNESS 2018	3
5.	Ressources Humaines.....	3
5.1	Instruction générale relative à la continuité de service	3
6.	Affaires générales et statutaire.....	3
6.1	Modification du règlement intérieur de l'université : création du comité d'éthique de la recherche	3
6.2	Election des usagers aux conseils de gestion des services communs	4
6.3	Election des usagers aux commissions permanentes	4
6.4	Election des membres de la CVEt : 1 enseignant.e chercheur.e et un.e étudiant.e élu.es par et parmi ses membres.....	5
6.5	Création d'une équipe émergente de recherche	5
7.	Enseignement et vie étudiante	5
7.1	Calendrier universitaire 2018/2019	5
7.2	Création du Diplôme Universitaire « Entreprendre et innover dans le tourisme » - UFR ESTHUA Tourisme et Culture.....	5
7.3	Convention de Double Diplôme UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Bali state Polytechnic	5
7.4	Convention Faculté DEG / Groupe ENOES	5
7.5	Convention Faculté DEG / Centre de Formation de la Profession Bancaire	6
7.6	Convention Double Diplôme Faculté DEG / Nicolaus Copernicus University (NCU) Toruń Poland	6

Procès-verbal du conseil d'administration du 03 avril 2018

7.7	Convention Faculté LLSH / Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France – Fédération du Maine-et-Loire.....	6
7.8	Convention Faculté LLSH / Le Mans Université.....	6
7.9	Convention Faculté LLSH / Université de Nantes	6
7.10	Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire.....	6
7.11	Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Loumed Cabin Crew Training Center (LCCTC), Maroc.....	6
7.12	Convention Faculté LLSH / Complexe Horticole d'Agadir, Maroc	6
7.13	Convention Faculté LLSH / Université de Tunis	6
8.	Décisions prises par délégation du CA au Président	7
	ANNEXE	8

M. ROBLÉDO ouvre la séance à 14h36. 24 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 18 membres présents, 6 procurations). 1 membre à voix consultative est présent. 8 membres invités sont présents.

1. Informations

M. ROBLÉDO fait état aux administrateurs des moyens obtenus (5 postes) pour l'accompagnement du Plan Etudiant à l'Université d'Angers :

- deux postes pour la filière Psychologie
- un poste pour la filière Droit
- un poste pour la filière Economie
- un poste pour apporter du soutien à la filière Anglais

M. ROBLÉDO indique qu'en parallèle de l'obtention de postes, un soutien de 69 000 euros a été obtenu, pour faire face à l'augmentation des heures complémentaires, soit l'équivalent de huit services d'enseignants chercheurs. Puis, pour l'année 2018, 65 240 euros ont été également accordés pour l'accompagnement des responsables d'études. Pour l'année 2019 cette dotation est portée à 136 000 euros.

M. ROBLÉDO ajoute que les universités sont invitées à présenter au rectorat de l'académie de Nantes des projets d'investissement pédagogique qui pourront être soutenus. Dans ce sens, l'Université d'Angers a soumis 12 projets : le premier concerne la réfection du bâtiment C de l'IUT pour 400 000 euros, le second le Service Commun d'Archives et de Documentation SCDA Saint Serge pour 350 000 euros, le troisième concerne l'équipement de l'amphithéâtre de Cholet pour 95 000 euros. M. ROBLÉDO indique que la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a indiqué récemment qu'une enveloppe supplémentaire de 10 millions d'euros va être débloquée. Huit de ces 10 millions ont vocation à soutenir les actions liées à la mise en œuvre des parcours adaptés.

1.1 Legs Michel FOURNIER

M. ROBLÉDO explique qu'un legs de M. TOURNIER en faveur de l'Université d'Angers avait été accepté (délibération du CA du 29 février 2016 - CA016-2016). Il ne peut être exécuté faute d'objet puisqu'un second testament, sur lequel l'Université d'Angers n'est pas mentionnée, a été retrouvé. Ce dernier testament rend caduc les précédents.

1.2 Devenir de l'UBL

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe). Il fait un rappel des faits marquants depuis la création de l'UBL en janvier 2016.

Il indique que M. Bernard DIZAMBOURG a été nommé chargé de missions de la transformation de l'UBL.

1.3 Rapprochement Université d'Angers / Le Mans Université

M. ROBLÉDO présente ce point en s'appuyant sur le diaporama de séance (cf. annexe). Le processus de rapprochement est accompagné par un cabinet extérieur (les résultats des travaux des deux premiers comités de pilotage se trouvent dans le diaporama de séance en annexe). La démarche vise à s'assurer que ce rapprochement pourra s'appuyer sur un certain nombre de projets communs. Il rappelle que la loi de 2013 impose aux établissements d'enseignement supérieur de se regrouper à l'échelle académique ou inter-académique. Ce dispositif va être amendé pour permettre des regroupements à l'échelle infra-académique.

M. ROBIDAS demande si les capacités d'accueil vont augmenter en cas de rapprochement.

M. ROBLÉDO répond par l'affirmative.

M. JERIGNE demande quels moyens seront déployés pour accueillir de nouveaux étudiants, par exemple, dans le cas où une filière STAPS ouvrirait à l'Université d'Angers.

M. ROBLÉDO répond que si ce type de dispositif venait à être proposé, le ministère nous accompagnerait dans son déploiement, en termes de moyens financiers et humains.

M. MEUX demande si, dans le cas de formations délocalisées (exemples : STAPS à Angers ou psychologie au Mans), les cours ne se feraient qu'en visioconférence ou s'il y aurait des cours en présentiel.

M. ROBLÉDO répond qu'il y aura des enseignements à distance, dont la volumétrie reste à déterminer, mais également un dispositif de suivi des étudiants qui va nécessairement au-delà de la visioconférence.

M. HAMARD indique que dans le cas d'un hypothétique Contrat Pluriannuel Etat Région (CPE), Le Mans Université et l'Université d'Angers seront en concurrence. Il demande s'il n'y aurait pas de conflit d'intérêt en cas de rapprochement.

M. ROBLÉDO ajoute que le travail en commun, en amont, permet de proposer des projets répondant au mieux aux besoins des deux universités. Il indique que l'organisation de ce rapprochement (association, fusion...) est en cours de discussion.

Mme BONNIN trouve regrettable que la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) n'ait pas une position claire sur la politique d'appels à projets (source de financement actuelle) pour éviter de mettre en concurrence les établissements et n'appelle pas à l'attribution de « vrais » financements répondant aux besoins de chacun.

2. Procès-verbaux des CA

2.1 Procès-verbal du CA du 14 décembre 2017

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 décembre 2017 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

3. Politique d'établissement

3.1 Rapport d'activités 2016/2017

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme BONNIN demande si dans le cadre de l'Appel à projets de la Commission Recherche (AAP CR) une dotation est attribuée quand un enseignant chercheur débute dans un laboratoire.

M. ROBLÉDO répond que cela dépend de la politique du laboratoire.

M. ROBIDAS salue l'entrée réelle des IFSI et des écoles de maïeutique sur le modèle universitaire, néanmoins il s'interroge sur le fait que ce rapport d'activités valorise très peu les réalisations de l'associatif étudiants.

M. ROBLÉDO répond que le rapport ne tient compte que des actions matérialisées.

Le rapport d'activités 2016/2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour

4. Prospective et moyens

4.1 Présentation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

M. HUISMAN présente les CPOM (cf. diaporama de séance en annexe). Il indique que le CPOM de la faculté de Droit, Economie, Gestion est en cours de signature et que les CPOM Recherche sont en cours de structuration. Ils seront disponibles ultérieurement.

4.2 Appel à cotisation AMUE 2018

L'appel à cotisation AMUE 2018 est approuvé

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 pour.

4.3 Appel à cotisation UNESS 2018

M. ROBLÉDO explique les raisons de la forte hausse de cette cotisation : il s'agit d'une université numérique thématique qui devait développer des ressources numériques pour les domaines de la santé et du sport. L'Université d'Angers y était adhérente pour la dimension médecine et pharmacie, ce qui permettait aux étudiants d'avoir accès à la plateforme d'entraînement à l'Examen Classant National (ECN). Depuis, cet ECN est dématérialisé et il y a eu une refonte économique de l'université thématique. En conséquence, nous devons payer 9 euros par étudiant inscrit dans ces filières. La cotisation des établissements permet aussi le remboursement des frais d'organisation de l'ECN (environ 36 000 euros par an).

L'appel à cotisation UNESS 2018 est approuvé

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 pour.

5. Ressources Humaines

5.1 Instruction générale relative à la continuité de service

Mme HOCQUET et M. JOLY présentent ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme LONG demande si l'éventualité de la grève a été pensée dans le cadre de la continuité de service. M. JOLY répond que la possibilité de télétravail ponctuel sera proposée au cas par cas lors de grèves par exemple.

M. ROBLÉDO explique que cette instruction générale relative à la continuité de service n'est pas une procédure dégradée mais un dispositif générique dans des conditions ordinaires de travail.

Mme LEFRANCOIS s'interroge sur la limite des 140 heures d'heures supplémentaires annuelles pour les personnels BIATSS, elle se demande pourquoi ce document ne fait pas état de la limite pour les enseignant.es chercheur.es.

Mme HOCQUET indique que ce document ne concerne que les personnels BIATSS.

M. LE GALL ajoute qu'une attention particulière est portée aux heures supplémentaires des enseignant.es chercheur.es. C'est d'ailleurs pourquoi la limite est fixée à 192h annuelles.

M. MEUX demande si le télétravail pour les femmes ne représente pas un risque d'inégalité (souhait de travailler à la maison pour pouvoir assurer la garde des enfants par exemple).

Mme HOCQUET répond que le protocole d'expérimentation du télétravail sera détaillé lors du prochain conseil d'administration. Elle ajoute que celui-ci ne sera pas accordé pour des périodes sur lesquelles les enfants sont à la maison.

M. HAMARD explique qu'une étude récente met en garde contre les effets néfastes du télétravail quand il est mal cadré. Le fait de ne plus avoir de cadre en étant chez soi favoriserait l'augmentation des heures supplémentaires.

Mme HOCQUET répond qu'un cadrage est prévu, qu'il s'agit d'une expérimentation et que des ajustements pourront être réalisés.

L'instruction générale relative à la continuité de service est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 pour et 2 abstentions.

6. Affaires générales et statutaire

6.1 Modification du règlement intérieur de l'université : création du comité d'éthique de la recherche

M. SIMONEAU présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

La modification du règlement intérieur portant la création du comité d'éthique de la recherche est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 pour.

6.2 Election des usagers aux conseils de gestion des services communs

Sont élus à la majorité des suffrages exprimés.

Elections des membres des conseils de gestion des services communs et généraux		
Conseil de documentaire et des archives (SCDA)		
3 étudiant.es de l'UA	BARBEAU Estelle CEDILLE Émile VOISIN Maurice	20 voix pour 20 voix pour 20 voix pour

6.3 Election des usagers aux commissions permanentes

Sont élus à la majorité des suffrages exprimés.

Elections des usagers aux commissions permanentes		
Commission des statuts		
4 étudiant.es dont au moins deux membres des conseils centraux	BIORET Pierre JARDINAUD Chloé DURAND Rémy DELAUNAY Mégane	21 voix pour 21 voix pour 19 voix pour 16 voix pour
Commission des relations internationales		
1 étudiant.e de l'UA	MEUX Quentin	12 voix pour
Commission du patrimoine immobilier		
2 étudiant.es de l'UA	LAMBERT Axel <i>1 siège à pourvoir</i>	26 voix pour
Commission égalité		
4 étudiant.es de l'UA : - 3 sièges pour les étudiant.e.s issu.s des cycles de Licence et Master - 1 siège pour un.e étudiant.e issu.e du cycle Doctorat	PENGAM Sozic FAUCONNIER Valentin LE TERTRE Antoine AUGER Anaïs	24 voix pour 21 voix pour 20 voix pour 17 voix pour

[6.4 Election des membres de la CVEt : 1 enseignant.e chercheur.e et un.e étudiant.e élu.es par et parmi ses membres](#)

Sont élus à la majorité des suffrages exprimés.

Commission Vie de l'Établissement (CVet)		
1 enseignant.e-chercheur.e, enseignant.e et chercheur.e	REY Anne	Unanimité : 24 voix pour
1 étudiant.e membres du CA	MEUX Quentin	15 voix pour

[6.5 Création d'une équipe émergente de recherche](#)

M. SIMONEAU et Mme VINAY présentent ce point (cf. diaporama en annexe). M. SIMONEAU indique que ce projet concerne 10 personnes ; c'est la raison pour laquelle le processus a pris du temps. L'équipe émergente est faite de telle sorte qu'elle pourrait s'intégrer dans une autre unité ou demander une labellisation en tant qu'équipe d'accueil pour le prochain contrat quinquennal.

La création d'une équipe émergente de recherche est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 pour.

7. Enseignement et vie étudiante

Mme MALLET présente les différents points concernant l'enseignement (cf diaporama de séance en annexe).

[7.1 Calendrier universitaire 2018/2019](#)

Mme SEGRETAIN constate que la réglementation concernant l'attribution a évolué, puisque nous avons maintenant trois mois pour inscrire un étudiant, soit jusqu'au 2 décembre et non jusqu'au 2 novembre. Mme REY demande à Mme MALLET d'expliquer le processus des inscriptions tardives. Mme MALLET répond que dans chaque composante une date est fixée pour les inscriptions auprès du service de scolarité. Une fois cette date passée, le directeur de la composante gère les inscriptions et les valide. Si le délai est très tardif, le président de l'université peut décider d'inscrire les étudiants.

Le calendrier universitaire 2018/2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 pour et 4 abstentions.

[7.2 Création du Diplôme Universitaire « Entreprendre et innover dans le tourisme » - UFR ESTHUA Tourisme et Culture](#)

M. MEUX indique que dans la composition de la commission de recrutement il y a un membre rattaché à l'UBL. Il demande ce qu'il adviendrait si l'UBL disparaissait.

M. ROBLÉDO répond que pour l'instant nous ne savons pas si l'UBL va implorer ou se réorganiser. S'il s'agit d'une nouvelle organisation le référent « entrepreneuriat étudiant » garderait ses missions.

La création du Diplôme Universitaire « Entreprendre et innover dans le tourisme » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

[7.3 Convention de Double Diplôme UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Bali state Polytechnic](#)

La convention de double diplôme relative à la Licence Sciences sociales est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

[7.4 Convention Faculté DEG / Groupe ENOES](#)

M. MEUX indique que dans le conseil de perfectionnement, un étudiant siège. Il souhaite qu'il/elle soit élu.e par ses pairs et non nommé.e par le président du jury de la formation.

Mme MALLET précise que selon la lettre de cadrage il/elle est élu.e par ses pairs ou par le conseil de gestion.

La convention de partenariat relative au Master Comptabilité, Contrôle, Audit est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.5 Convention Faculté DEG / Centre de Formation de la Profession Bancaire

La convention de partenariat relative au Master 2 Gestion de patrimoine est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.6 Convention Double Diplôme Faculté DEG / Nicolaus Copernicus University (NCU) Toruń Poland

La convention de double diplôme concernant le Master Management et commerce international est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.7 Convention Faculté LLSH / Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France – Fédération du Maine-et-Loire

La convention de partenariat relative à la Licence Professionnelle intervention sociale est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.8 Convention Faculté LLSH / Le Mans Université

La convention de co-accréditation relative au Master Histoire est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.9 Convention Faculté LLSH / Université de Nantes

La convention de co-accréditation relative au Master Psychologie sociale, du travail et des organisations est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.10 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire

La convention de partenariat relative à la Licence Sciences sociales parcours « Tourisme, hôtellerie, restauration, évènementiel option gastronomie et cuisine » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.11 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Loumed Cabin Crew Training Center (LCCTC), Maroc

La convention de partenariat relative à la licence professionnelle Management des services aériens est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.12 Convention Faculté LLSH / Complexe Horticole d'Agadir, Maroc

La convention de partenariat relative à la Licence Professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion et entretien est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

7.13 Convention Faculté LLSH / Université de Tunis

La convention de partenariat relative au Master 2 mention Psychologie, parcours psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 pour.

8. Décisions prises par délégation du CA au Président

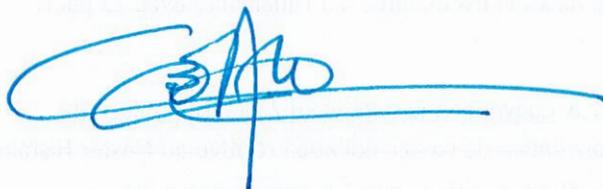
M. ROBLÉDO présente les décisions prises par délégation du CA.

En l'absence de questions diverses, M. ROBLÉDO clôt la séance à 18h20.

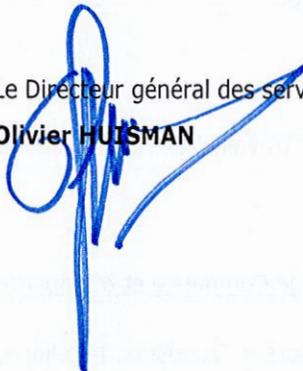
Le Président
de l'Université d'Angers,
Christian ROBLÉDO



Le Vice-président
du Conseil d'administration
Didier LE GALL



Le Directeur général des services,
Olivier HUISMAN



ANNEXE : diaporama de la séance du 03 avril 2018

Conseil d'administration

03 avril 2018

Ordre du jour :

1. Informations
2. Procès-verbaux
3. Politique d'établissement
4. Prospective et moyens
5. Ressources humaines
6. Affaires générales et statutaires
7. Enseignement et vie étudiante
8. Décisions du Président prises par délégation du CA

1. Informations

Legs Michel TOURNIER

La délibération du CA du 29 février 2016 (CA016-2016) ne peut être exécutée faute d'objet.

Situation UBL

Janvier 2016: Création UBL

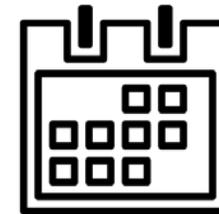
Octobre 2016: Projet de site

Février 2017 : succès du projet I-Site Next et échec des projets I-Site Mer et ForUniv

Mai 2017 : sortie du CNRS

Juin/juillet 2017 : projet de création de l'UNIR

Septembre 2017 : pas de majorité qualifiée au conseil des membres sur le contrat de site UBL



**Blocage du processus
de contractualisation**

Situation UBL

- **Conseil d'administration de l'UBL – 3 octobre 2017**
Affirmation de l'ensemble des membres de l'UBL de poursuivre le travail de coordination et collaboration engagé
- **Rencontre du directeur de cabinet de la ministre – juillet et octobre 2017**
Brest - Angers - Le Mans (juillet)
Angers - Le Mans (octobre)
- **Rencontre du Président UBL avec la ministre – 6 novembre 2017**

Situation UBL

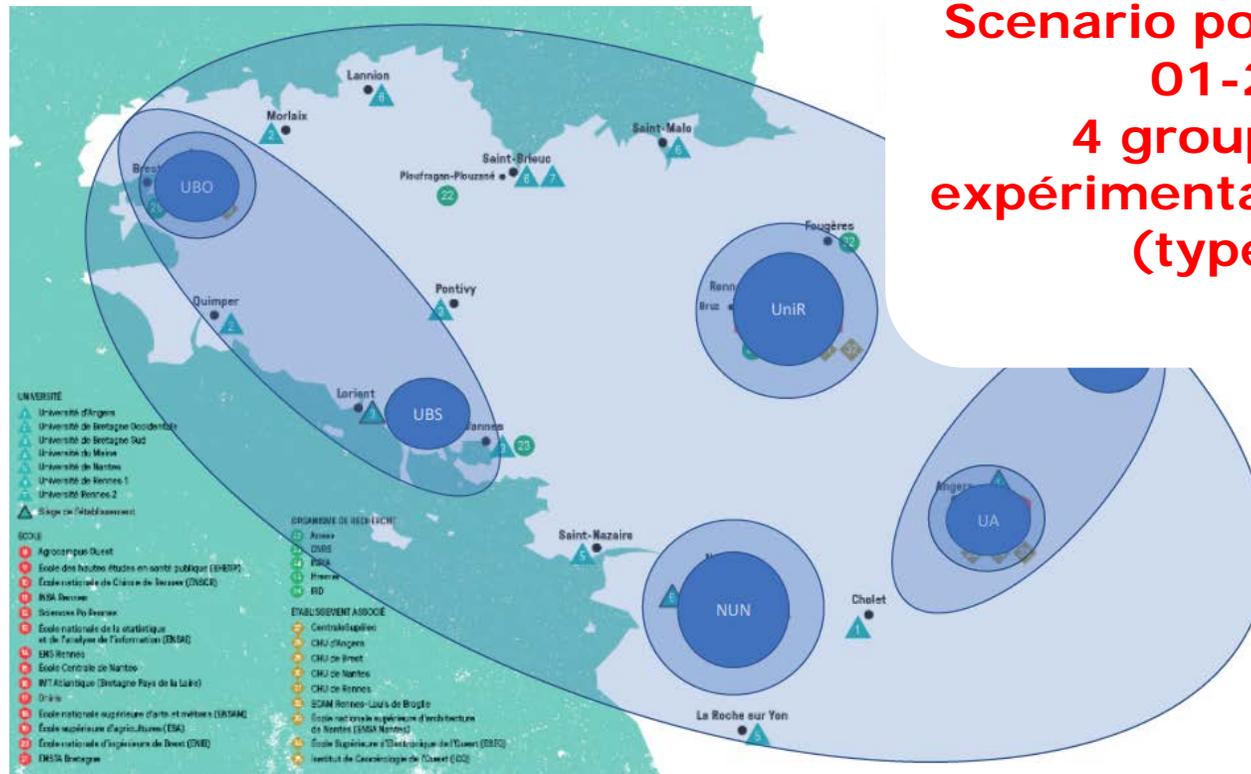
- Réunion des 7 présidents des Universités de l'UBL à la DGESIP – 10 janvier 2018 :
- Conseil des membres de l'UBL – 15 janvier 2018 :
 - Les chefs des établissements et organismes membres, après avoir pris connaissance de la note du président de l'UBL du 9 janvier 2018 et de la déclaration commune des 7 Présidents d'universités et en avoir débattu :
 - Réaffirment leur volonté de travailler ensemble (coopération, coordination, mutualisation) Universités/Ecoles/Organismes
 - Considèrent que le périmètre opportun est celui de l'inter-région Bretagne/Pays de la Loire
 - Considèrent qu'il faut un établissement public (type EPA) pour ce faire ;
 - Souhaitent que soient respectés les engagements contractuels et conventionnels et les principes de continuité du service public sur l'année 2018.

Situation UBL

➤ Conseil des membres de l'UBL – 15 janvier 2018 :

- Mise en place d'un GT (UBL, UR1, UBS/UBO, UA/LMU, IMT/ACO, Ifremer, ENS Rennes) en charge de proposer au CM du 12 février une méthodologie de travail collectif.
- GT « ambition pour une transition réussie / choix de la structure »,
- GT « Statuts »
- GT « organisation de la structure »
- GT « modèle économique »

Situation UBL



**Scenario possible au 01-01-2019:
4 groupements
expérimentaux + UBL 2.0
(type EPA)**

UNIVERSITE
BRETAGNE
LOIRE

Situation UBL



Rétro-planning prévisionnel :

- **31/12/2018** : publication décret
- **Septembre/Octobre 2018** : vote des CA des membres
- **2 Juillet 2018** : vote des statuts par le CA de l'UBL
- **18 juin 2018** : vote des statuts définitifs en Conseil des Membres
- **11 juin 2018** : validation des statuts par le Ministère
- **29 mai 2018** : envoi de la version définitive des statuts au Ministère
- **22 mai 2018** : vote des statuts en Conseil des Membres
- **Initialisation** : validation de la méthodologie en Conseil des Membres le **12 février 2018, validation conjointe par le ministère et le conseil des membres de M. DIZEMBOUR.**



Point d'avancement à l'issue des

Comités de pilotage N°1 et 2

1

Rappel des objectifs poursuivis par l'étude

- Conduire une étude d'opportunité et de faisabilité du projet de rapprochement des deux universités, afin de donner aux gouvernances des éléments instruits pour une prise de décision éclairée
- Analyser la situation des deux universités dans un écosystème plus global marqué par l'évolution du projet de COMUE et les orientations du Ministère

2

Objectifs de la phase en cours

- Présenter des éléments de diagnostic sur la base des domaines d'étude prédéfinis
- Partager les forces et les faiblesses de l'organisation actuelle des deux universités
- Mettre en lumière les principes/conditions du rapprochement et les aires de convergence les plus structurantes

3

Poursuite des travaux

- Finaliser le croisement des regards afin d'atterrir sur une vision partagée pour tous les domaines
- Analyser et peser les différents scénarii d'évolution envisageables, mesurer les impacts résultant de leur mise en place éventuelle et les partager
- Co-construire le plan d'actions lié à la mise en place du scénario cible

Les entretiens



1 heure et ½
Durée moyenne des entretiens réalisés



27
Entretiens réalisés



41,5
Heures d'entretien



101 acteurs
Rencontrés en entretiens individuels et collectifs



2 sites
UA
LMU



7 angles de vue

Grâce à l'échantillon représentatif composé de sachants dans les 7 domaines d'étude, des partenaires externes et de la vue des OS



Les ateliers



2 heures
Durée moyenne des ateliers réalisés



8
Ateliers réalisés



16
Heures d'ateliers



74 personnes
Ayant pris part aux ateliers



2 sites
UA
LMU



2 dimensions

4 ateliers intra-universités (2 par université)
4 ateliers croisés inter-universités

→ Cf. *Annexe 1* : Récapitulatif détaillé des entretiens et des ateliers réalisés



Les thèmes des entretiens et des ateliers



Entretiens : 4 thématiques traitées

Périmètre de responsabilités et organisation actuelle, évolutions récentes ; perception du rapprochement et de ses impacts ; zones d'adhérence pressenties et/ou constatées, attentes du rapprochement



Ateliers : 3 axes de travail

Construction du cadran stratégique du domaine (forces, faiblesses, menaces et opportunités) ; définition des aires de convergence ; projection des convergences dans un cas concret (*business case*)



Le panel d'acteurs rencontrés en entretiens et en ateliers

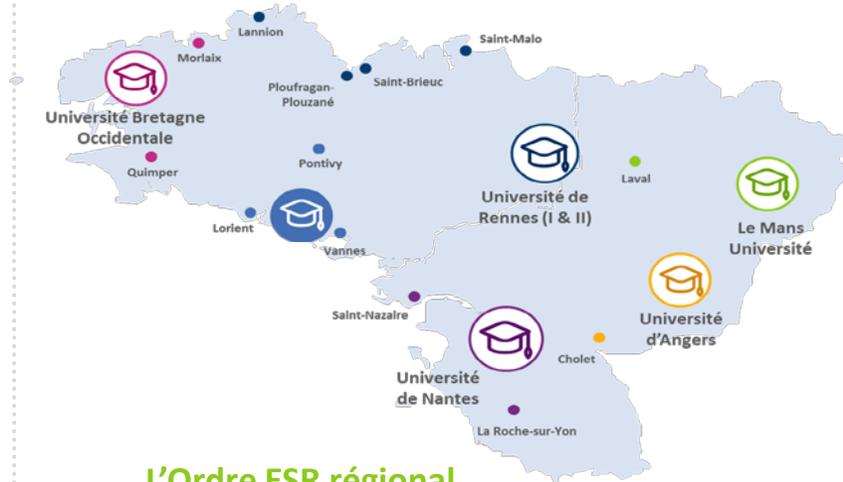


→ Cf. Annexe 1 : Récapitulatif détaillé des entretiens et des ateliers réalisés

VISION D'ENSEMBLE DU CONTEXTE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Un même défi à relever, des organisations à rapprocher

Un environnement travaillé par plusieurs lames de fond



*L'étude d'opportunité du rapprochement s'inscrit dans un contexte singulier pour l'UA et LMU, marqué par une **mutation profonde de l'environnement**, générée par des causes exogènes.*

*Ce contexte externe, loin de constituer un frein, doit être **le catalyseur des réflexions sur le rapprochement**.*

L'Ordre ESR régional



La fin possible de l'UBL en tant que cadre interrégional de coopération **réinterroge le positionnement des établissements** ESR bretons et ligériens et marque l'émergence – actée ou envisagée – **d'infra groupements** : NUN, UniR, etc. Ces reconfigurations apparaissent comme une réponse pertinente, sans être inéluctable, face à la nouvelle dynamique des poids dans le paysage ESR.

L'ordonnance du MESRI



Attendue, l'ordonnance visant à **assouplir les statuts des regroupements d'établissements** d'ESR permettra à ces derniers **d'expérimenter de nouveaux modèles de gouvernance**. Elle incarne une politique gouvernementale incitative en faveur des convergences, pour une plus grande lisibilité du paysage ESR national.

PIA : impacts et perspectives



Les PIA cristallisent une nouvelle **dynamique d'alliances stratégiques** des établissements d'ESR, conscients qu'une réponse commune permet de **structurer et apporter du poids aux candidatures**. Nombre de projets retenus dans le cadre des PIA sont portés par des regroupements (*Climate Graduate School* par Sorbonne Universités, *Integrative Molecular and Cellular Biology* par l'université de Bourgogne, *Marseille Neuroschool* par Aix-Marseille Université, etc.)

VISION D'ENSEMBLE DU CONTEXTE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Un même défi à relever, des organisations à rapprocher

Des organisations réinventées pour répondre aux défis

*Conscientes d'évoluer dans un écosystème en forte mutation- renforcée par l'évolution du projet COMUE, les deux universités se sont rapidement interrogées sur une stratégie d'alliance – permettant de renforcer les coopérations existantes. Le questionnement de leur organisation démontre **une capacité des deux universités à se réinventer** pour affiner leur positionnement, s'ancrer dans le territoire et adapter leurs structures.*

Stratégie de marque



L'UA comme LMU ont entrepris un travail sur leur identité et leur marque. Ce travail a fait l'objet, dans chaque université, d'une co-construction et d'une concertation avec différents acteurs internes.

La nouvelle marque est une étape structurante dans le **renforcement de la visibilité et l'attractivité** des deux entités. Elle doit servir de **levier central dans le rapprochement**, si celui-ci se concrétise.

Ancrage territorial



Universités de taille moyenne, l'UA et de LMU sont perçues, unanimement, comme des établissements de proximité. Personnels, usagers et partenaires externes considèrent que l'ancrage territorial est un atout à conserver.

Culture de l'innovation



Thélème, Fil'innov, enseignements à distance, ingénierie pédagogique, modularisation des cursus, programmes RFI, démarches qualité,... Les deux universités portent, depuis des années, une politique d'innovation audacieuse, qui embarque à la fois les domaines « cœur de métier » et les activités support.

AVANT-PROPOS & « PRISE DE TEMPÉRATURE »

Des atouts convergents, socle d'un ADN fort dans les deux universités

La réussite des étudiants, pierre angulaire de la stratégie des deux universités

Thélème

permet à chaque étudiant de suivre sa licence à son rythme en l'accompagnant depuis le lycée

30 M€ de budget dont 13M€ de dotation

10 ans de déploiement



41

Mentions communes : en L, L pro, Master et DUT



PluriPass

se substitue à la PACES et permet une réorientation progressive en cas d'échec

1035 étudiants

2015 année de mise en place

Sur la recherche-formation-innovation, une tradition collaborative riche et en prise avec le territoire

5 SFR (UA) recherche



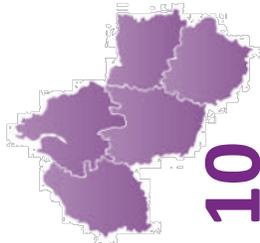
3 IRFI (LMU) formation - recherche - innovation



1 Unité de recherche bi-sites

16 collaborations scientifiques recensées : dynamiques scientifiques, pari scientifique, enjeux, RFI, Panorisk, etc.

3 Unités de recherche multi-sites



10 projets de recherche financés par la Région (LUMOMAT, Tourisme, DéfiMATHS, etc.)

Conforter et guider la montée en puissance de la stratégie à l'international



100 Accords Erasmus LMU

232 Universités partenaires Erasmus + UA

1626 (14%) étudiants en mobilité entrante LMU

2690 (11%) étudiants en mobilité entrante UA

259 étudiants en mobilité sortante LMU

1185 étudiants en mobilité sortante UA

VALEURS ET AMBITIONS

Restitution

CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN

- Travailler un projet collectif
- Evoluer dans un environnement complexe pour obtenir à terme des résultats probants
- Emprunter le même cheminement

AGIR DE MANIÈRE ALIGNÉE ET COORDONNÉE

- Maintenir le cap fixé
- Agir et réagir en allant dans le même sens : veiller à notre bonne coordination
- Faire face aux futures difficultés ensemble

SE DISTINGUER DANS L'ENVIRONNEMENT ESR

- Proposer des nouveaux concepts et des idées novatrices
- Favoriser l'innovation et la création, clés de la réussite du rapprochement
- Sortir de notre « coquille »

VALEURS ET AMBITIONS

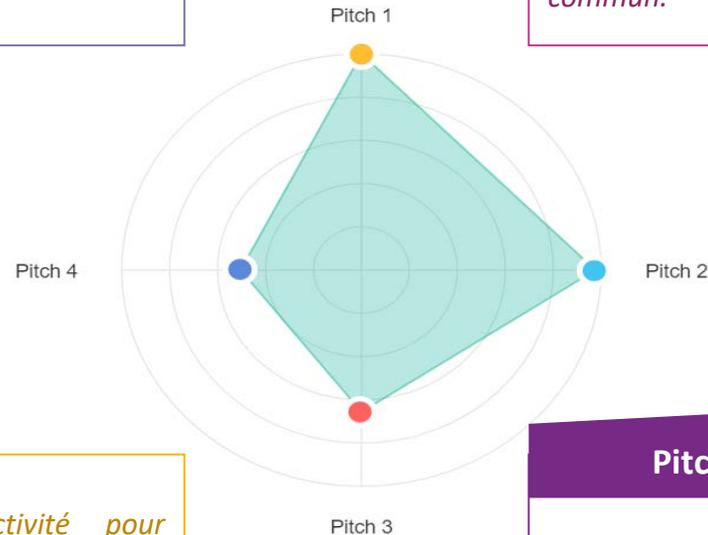
Restitution et vote

Pitch 1

Au travers de projets créatifs, concrets et audacieux, l'ensemble rapproché entend construire un avenir partagé notamment en s'appuyant sur les forces vives, les spécificités des deux établissements et leurs initiatives en privilégiant le bien-être commun.

Pitch 2

Via la catalyse de projets communs et le partage de bonnes pratiques, les deux universités entendent prouver par l'exemple qu'il est possible de renforcer leur attractivité, être meilleur à deux, quelques soient les domaines pour construire un avenir commun.



Pitch 3

Accroître la visibilité et l'attractivité pour développer la valeur ajoutée et la plus value du rapprochement afin de devenir plus fort et plus compétitifs ensemble via : le partage de bonnes pratiques, le partage des outils, numériques notamment, la mise en place de conseils communs, la mutualisation partielle.

Pitch 4

A travers ses missions académiques et ses missions sociétales, l'ensemble rapproché entend porter un projet innovant, créatif et respectueux des identités.



RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE DIRECTION

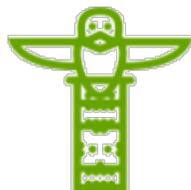
Restitution des travaux des groupes – identification des totems

OFFRE DE FORMATION



Ambitions

- Déployer une offre de formation coordonnée, novatrice et axée sur la mutualisation
- Se positionner comme acteur incontournable de la formation continue dans un bassin économique plus large
- Faire de Thélème une vitrine de l'offre de formation des deux universités



- Une composante santé/sport commune
- Des effectifs STAPS/psycho déployés sur les deux territoires
- Un polytech commun (avec les deux écoles d'ingénieurs)
- Un IAE commun : assurances-banque-finances-management
- Une composante virtuelle/numérique
- Des modules d'autoapprentissage à distance
- Un affichage commun d'une offre de formation cohérente
- Un SUIO-IP mutualisé
- Création de filières communes (sociologie, en langues asiatiques)
- Une collaboration entre le CHU angevin et le CH manceau
- Une offre de formation novatrice : ingénierie/santé, objets connectés
- Une offre de formation articulée dans les 3 IUT (*semestres décalés*)

✓ Atouts différenciants

- Un maillage géographique fin avec une présence sur plusieurs territoires
- Un catalogue de formation continue augmenté
- LUMOMAT (mention chimie des matériaux) comme modèle pour le développement de Masters en anglais
- Une forte expertise mancelle sur la formation à distance
- Une mutualisation des formations à faible effectif et un redéploiement des formations à fort effectif

⚠ Implications

- Schéma numérique commun
- Gestion administrative de la mutualisation et outillage de celle-ci (stages, recrutements d'EC, plateforme FOAD, etc.)
- Pérennisation des ingénieurs filières
- Espaces de travail et d'enseignement (aspect locaux)



RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE DIRECTION

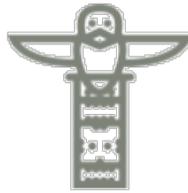
Restitution des travaux des groupes – identification des totems

RELATIONS INTERNATIONALES



Ambitions

- Développer la visibilité des deux universités à l'international
- Accroître la mobilité entrante et sortante
- Incarner l'humanisme, valeur commune aux deux universités, en accompagnant les réfugiés dans leur études



- Développement d'un partenariat commun inédit pour les deux universités, comme exemple
- La cartographie commune des partenariats à l'international comme véritable outil de priorisation des actions en matière de RI
- Enseignement à distance à l'international
- Une politique linguistique coordonnée pour accompagner la mobilité
- Des invitations communes d'enseignants-chercheurs étrangers
- Développement de cours en anglais

✓ Atouts différenciants

- Un potentiel d'attractivité important (ancrage en Pays de la Loire, proximité de Paris et international)
- Davantage de poids dans la concertation avec les collectivités sur l'accueil de la mobilité entrante
- Un accueil personnalisé de la mobilité entrante du fait de la taille moyenne des deux universités

⚠ Implications

- Neutralisation de la concurrence des deux universités sur les pays partenaires en commun
- Coordination des modalités d'aide à la mobilité
- Une stratégie commune de formation des personnels en anglais



RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE DIRECTION

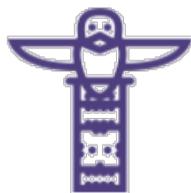
Restitution des travaux des groupes – identification des totems

VIE DES PERSONNELS



Ambitions

- Favoriser la qualité de vie des personnels, tout en partageant une vision commune et une meilleure transparence entre les deux établissements



- Capsules numériques de formation pour les personnels
- Développement du télétravail et sa valorisation comme atout
- Observatoire de la vie des personnels
- Travail en commun sur la politique QVT
- Mise en place de communautés numériques de pratiques
- Service culturel et social type comité d'entreprise, crèche mutualisée
- Référentiel commun des tâches/compétences
- Politique marque employeur commune (talents, qualité de vie)

✓ Atouts différenciants

- Une politique « vie des personnels » comme vitrine d'attractivité
- Des actions déjà déployées et facilement mutualisables sur le document unique, le télétravail, la QVT, etc.

⚠ Implications

- Définition de process et outils communs
- Ligne budgétaire spécifique liée à la mobilité/déplacements des personnels entre les deux universités
- Plateformes numériques communes pour les personnels (formation, œuvres culturelles et sociales)



RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE DIRECTION

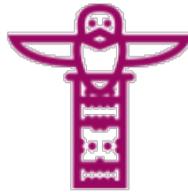
Restitution des travaux des groupes – identification des totems

VIE ÉTUDIANTE



Ambitions

- Améliorer l'accueil des différents publics (étudiants, sportifs, internationaux, handicapés, réfugiés) et faire des campus des lieux de vie étudiante
- Faire de l'engagement étudiant un élément stratégique du rapprochement, favoriser le développement de la vie associative inter universitaire.



- Observatoire de la Vie Etudiante commun
- Accès partagé aux opportunités professionnelles et de stages
- Equipes sportives et culturelles communes (charte culture commune, calendrier des événements culturels complémentaires, GUESS commun et ouvert à d'autres sports)
- Championnat sportif inter établissements
- Prix communs : thèse, stage

✓ Atouts différenciants

- Un campus vert axé sur le développement durable et la responsabilité sociétale
- Des services numériques en adéquation avec les besoins étudiants
- Une volonté d'amélioration de la qualité de la restauration et de l'hébergement (CROUS unique, même interlocuteur)

⚠ Implications

- Des mutualisations de ressources humaines, des intervenants pour la culture et les professionnels de la santé
- Des recours à des marchés communs
- Une recherche de financements pour des équipements communs



RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE DIRECTION

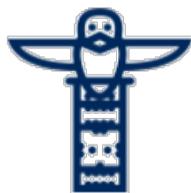
Restitution des travaux des groupes – identification des totems

RECHERCHE & VALORISATION



Ambitions

- Développer l'attractivité des équipes de Recherche et être un acteur du rapprochement territorial : atteindre une masse critique pour développer des axes complémentaires de Recherche
- Organiser des congrès internationaux, renforcer les domaines Santé/STAPS/Sciences de l'ingénieur/Matériaux/SHS



- Archives ouvertes / portail commun
- Journées scientifiques / colloques inter laboratoires
- Projet de Recherche commun (sport/santé)
- Cellule européenne commune aux deux universités : gestion des projets européens
- Recherche sur les objets connectés en lien avec l'Ingénierie et la Santé
- Appel à projets en commun sur la Recherche
- Equipements communs en lien avec le programme des équipements de la Région
- Comité local de valorisation commun / Fondation de Recherche commune
- Référent intégrité scientifique commun

✓ Atouts différenciants

- Une attractivité basée sur les équipements et les structures des deux établissements pour notamment attirer des EC internationaux
- Des équipements complémentaires
- Une coordination de la Recherche et de la Formation au niveau Masters

⚠ Implications

- Un meilleur partage de l'information (communication entre les parties prenantes)
- Une mutualisation des équipements de recherche
- Une réponse commune à un appel à projets pour impulser la dynamique
- Un équilibre de la représentation



RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE DIRECTION

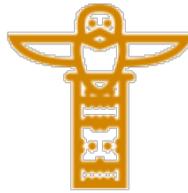
Restitution des travaux des groupes – identification des totems

PROJETS IMMOBILIERS, PATRIMOINE ET NUMÉRIQUE



Ambitions

- Développer un plan vert commun avec des campus « Zéro carbone » et une politique immobilière articulée entre l'innovation pédagogique et la vie des campus, via le numérique
- Développer une université bimodale entre enseignement numérique et présentiel avec un SI partagé et des outils de pilotage communs



- Ingénierie de la connaissance (archives pédagogiques, administratives,...)
- MOOC sur des produits d'appel, Capsules et SPOC
- E-porte folio : dossier unique pour l'étudiant du lycée à l'université
- Politique partagée d'archives sur les connaissances

✓ Atouts différenciants

- Une politique RSE commune
- Des expertises partagées et transverses (sécurité, hygiène, accessibilité)
- Un lobbying commun
- Une politique commune en termes de mise en réseau des data centers à l'échelle régionale
- Un personnel formé au numérique

⚠ Implications

- Deux COPIIL communs : numérique et immobilier
- Co construction de budgets sur les objets communs
- Des infrastructures numériques communes



RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE DIRECTION

Restitution des travaux des groupes – identification des totems

ORGANISATION



Ambitions

- Développer une structure simple et partagée (de type UMR) en capacité d'anticiper ses missions, partager des outils, des compétences et des projets communs transversaux tout en accompagnant des projets pertinents



- Une politique sociale commune comme marqueur fort et condition de réussite du rapprochement
- Organisation à construire autour de Thélème : calendrier universitaire, structuration de l'offre de formation au niveau Licence, orientation et réussite étudiante en associant les IUT et les écoles internes
- Création et animation des instances de coordination et d'échanges par projet et par domaine en transversalité
- Synergies entre les structures (inter-composantes, inter-unités de Recherche, inter directions et interservices communs) : déployer des temps d'immersion entre les universités

✓ Atouts différenciants

- Un discours commun et une évolution des forces communes face à la NUN
- Un ancrage territorial et un fonctionnement multi sites, un environnement et des conditions de travail avantageuses
- Une utilisation d'outils favorisant notre politique numérique et le télétravail

⚠ Implications

- Une politique commune, notamment sur la RSE, assortie d'une feuille de route
- Des mutualisations partielles des ressources (humaines, financières et matérielles)
- Une négociation de ressources supplémentaires PIA, collectivités)
- Une coordination nécessaire via un COPIL
- Des temps d'immersion

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE DIRECTION

Identification de projets-totems – arbitrage du COPIL



PRIORISATION

Choix de **projets-totems par domaine** pour illustrer l'opportunité et la faisabilité du rapprochement



- un projet à déployer dès la concrétisation du rapprochement
- un projet à déployer sur le moyen terme

Nb : les projets non priorités ne seront pas évincés mais seront mis en place dans un second temps, lorsque le rapprochement sera installé

2. Procès-verbaux

2.1 Procès-verbal du CA du 14 décembre 2017– VOTE

3. Politique d'établissement

3.1 Rapport d'activités 2016/2017

Faire de l'innovation une réponse aux défis de demain

Innovation pédagogique :

Encouragement et valorisation de la transformation pédagogique

- référentiel enseignant
- reconnaissance de l'investissement pédagogique dans l'évolution de carrière
- création d'une revue en ligne



Recherche et valorisation :

Appui aux structures de recherche

- pilotage
- accompagnement

Valorisation

- structuration d'un groupe de 5 ingénieurs filières
- encouragement à l'accueil de start-ups au sein de l'université

Affirmer une stratégie de recherche-formation à l'international

Recherche-formation à l'international :

Valorisation de l'international

- commission internationale
- chargé de mission international
- plaquettes UA traduites
- action solidaire en faveur des réfugiés



Faire de l'UA une université responsable et solidaire

Réussite étudiante et accueil des publics spécifiques :

Dispositifs de formation en réponse aux nouvelles demandes sociales

- AMI SHS
- nouveau portail de l'offre de formation
- UEL citoyenneté étudiante
- initialisation du projet Thélème



Égalité :

Agir contre les discriminations et favoriser l'égalité réelle

- augmentation du nombre de personnel en situation de handicap
- élaboration de lignes directrices par la commission Égalité
- sensibilisation des enseignantes-chercheuses de l'UA



Qualité de vie au travail :

Prévention des risques

- formation
- cadrage

- structuration

Inscrire l'UA dans une dynamique d'amélioration collective

Modernisation des outils de pilotage et culture de l'amélioration continue :

Simplification administrative

- contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
- procédures dématérialisées



Politique patrimoniale et environnementale :

Stratégie de mutation et de valorisation des grandes infrastructures du numérique et du patrimoine pur 2025

- rédaction d'un schéma directeur du numérique
- rédaction d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière



Affirmer la place de l'UA dans le paysage de l'ESR

Une meilleure lisibilité et un ancrage territorial plus fort :

Santé :

- convention IFSI
- école de sage-femmes intégrée à la Faculté de santé

Stratégie de communication :

- guide de marque
- signalétique

Partenariats :

- médias
- territoire
- Angers Loire Campus



4. Prospective et moyens

4.1 Présentation des CPOM

4.2 Appel à cotisation AMUE 2018- **vote**

4.3 Appel à cotisation UNESS 2018- **vote**

4.1 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens

Présentation par M. HUISMAN, Directeur Général des Services

CPOM COMPOSANTES

- FACULTE DE DROIT D'ECONOMIE ET DE GESTION
- UFR ESTHUA TOURISME ET CULTURE
- ISTIA
- IUT ANGERS CHOLET
- FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
- FACULTE DE SANTE
- FACULTE DES SCIENCES

CPOM SERVICES COMMUNS

- DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE
- SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION ET ARCHIVES
- SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE
- SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE – SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL
- SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

- **CPOM RECHERCHE (EN COURS)**

4.1 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens

Politique des moyens 2018-2020

CT du 30 mars – CAC du 03 avril - CA du 06 avril 2017

2018

Lettre de cadrage budgétaire 2018

Commission budget 27/09/17
CA 28/09/17

Campagne d'emploi 2018

CT 19/09/17
CAC 20/09/17
CA 28/09/17

2019

Lettre de cadrage budgétaire 2019

Commission du budget 09/18
CA 09/18

Campagne d'emploi 2019

CT 09/18
CAC 09/18
CA 09/18

2020

Lettre de cadrage budgétaire 2020

Commission du budget 09/18
CA 09/19

Campagne d'emploi 2020

CT 09/19
CAC 09/19
CA 09/19

4.1 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens

CPOM 2018-2020

Conférences juin-juillet 2017 – Retours gouvernance septembre 2017 – Signatures février et mars 2018
– **Présentation au CA avril 2018**

2018

Conférences 2019

Juin 2018

**Retours
gouvernance 2019**

Septembre 2018

**Signatures et
présentation au CA**

Janvier et février 2019

2019

Conférences 2020

Juin 2019

**Retours
gouvernance 2020**

Septembre 2019

**Signatures et
présentation au CA**

Janvier et février 2020

2020

**Conférences CPOM
2021-2023**

Juin 2020

**Retours gouvernance
2021-2023**

Septembre 2020

**Signatures et
présentation CA**

Janvier et février 2021

4.1 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens

CPOM 2018-2020 – Généralités

- Qualité des documents présentés par les structures (complet sur tous les volets, déclinaison pluriannuelle des projets et stratégies).
- Engagement de la gouvernance que tous les moyens fléchés (THELEME, Plan étudiant, AMI, Collectivités,...) seront redistribués.
- Moyens nouveaux fléchés = dépenses nouvelles => pas de recettes nouvelles pour notre plan de charge récurrent => Economies collectives à trouver notamment par une maîtrise des maquettes.
- Une programmation pluriannuelle « dynamique » des projets structurants
- Une adhésion collective au déploiement de la démarche globale de prévention même si certaines structures sont plus avancées que d'autres.

4.1 Tableaux financiers des composantes

Faculté de Droit, Economie, Gestion	2016	2017	2018	Variations 2018/2017
Dotation d'équilibre	901 552 €	876 247 €	855 196 €	-21 051 €
Total budget UFR DEG	1 385 800 €	1 429 238 €	1 640 196 €	210 958 €
Dont fonctionnement	256 454 €	321 724 €	295 550 €	
Dont salaires	1 069 800 €	971 468 €	1 174 196 €	
Dont investissement	56 000 €	132 500 €	166 000 €	Dont 40k€ DPI

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	2016	2017	2018	Variations 2018/2017
Dotation d'équilibre	904 914 €	945 338 €	1 196 139 €	250 801 €
Total budget UFR LLSH	1 156 450 €	1 197 596 €	1 395 407 €	197 811 €
Dont fonctionnement	164 270 €	175 770 €	189 800 €	
Dont salaires	883 850 €	938 000 €	1 100 000 €	
Dont investissement	84 000 €	59 496 €	80 510 €	Dont 17,5k€ DPI

Faculté des Sciences	2016	2017	2018	Variations 2018/2017
Dotation d'équilibre	680 431 €	728 989 €	774 269 €	45 280 €
Total budget UFR Sciences	867 500 €	964 000 €	1 081 319 €	117 319 €
Dont fonctionnement	289 201 €	298 201 €	306 188 €	
Dont salaires	470 000 €	555 000 €	582 505 €	
Dont investissement	91 500 €	94 000 €	174 000 €	

Faculté de Santé	2016	2017	2018	Variations 2018/2017
Dotation d'équilibre	682 351 €	665 415 €	793 404 €	127 989 €
Total budget UFR Santé	1 984 627 €	2 081 496 €	2 335 754 €	254 258 €
Dont fonctionnement	1 159 923 €	945 790 €	1 019 475 €	
Dont salaires	572 901 €	720 000 €	704 000 €	
Dont investissement	192 722 €	356 625 €	551 095 €	Dont 20k€ DPI et 150k€ FdR

UFR ESTHUA	2016	2017	2018	Variations 2018/2017
Dotation d'équilibre	1 033 413 €	887 887 €	1 010 230 €	122 343 €
Total budget UFR ESTHUA	1 945 636 €	2 241 932 €	2 360 360 €	118 428 €
Dont fonctionnement	752 495 €	863 835 €	881 000 €	
Dont salaires	1 145 044 €	1 270 000 €	1 345 393 €	
Dont investissement	40 000 €	100 000 €	125 000 €	

ISTIA	2016	2017	2018	Variations 2018/2017
Dotation d'équilibre	996 722 €	1 003 420 €	906 171 €	-97 249 €
Total budget ISTIA	1 722 154 €	1 924 791 €	1 612 699 €	-312 092 €
Dont fonctionnement	808 684 €	560 839 €	536 849 €	
Dont salaires	813 829 €	1 085 311 €	824 209 €	
Dont investissement	96 000 €	275 000 €	247 477 €	

IUT	2016	2017	2018	Variations 2018/2017
Dotation d'équilibre	1 282 762 €	1 139 280 €	1 158 817 €	19 537 €
Total budget IUT	2 370 813 €	2 456 498 €	2 662 597 €	206 099 €
Dont fonctionnement	620 676 €	491 500 €	511 550 €	
Dont salaires	1 553 651 €	1 706 706 €	1 804 694 €	
Dont investissement	178 194 €	240 000 €	327 000 €	

	2016	2017	2018
Total dotation d'équilibre	6 482 145 €	6 246 576 €	6 694 226 €
Total budgets composantes	11 432 980 €	12 295 551 €	13 088 332 €

	2017/2016	2018/2017
Variation de la dotation d'équilibre	-235 569 €	447 650 €
Variation du budget des composantes	862 571 €	792 781 €

4.1 Tableaux financiers des services communs

	2016	2017	2018							
	Dotation totale	Dotation totale	Dotation du service	Depenses recurrentes (Centrale)	Maintenance locataire (DPI)	Matériel informatique (DDN)	FSDIE	TA	Dotation totale	
SUMPPS	285 000 €	285 000 €	264 907 €	2 215 €	5 000 €	4 000 €	13 500 €		276 122 €	Déménagement provisoire du SUMPPS (DPI)
SCDA	826 000 €	621 387 €	675 638 €	5 515 €	10 000 €	5 000 €			696 153 €	+30000€ collectivités (Centrale) +7500€ Mutacamp (DPI)
SUIO-IP	190 000 €	190 605 €	184 585 €	717 €	5 000 €	3 000 €		0 €	193 302 €	
SUAPS	160 000 €	156 100 €	112 200 €	1 788 €	15 000 €	1 000 €	26 900 €		156 888 €	+15000€ Mutacamp (DPI) + 150000€ pacours santé (DPI)
TOTAL	1 461 000 €	1 253 092 €	1 237 330 €	10 235 €	35 000 €				1 322 465 €	69 373 €

4.1 Synthèse des projets immobiliers structurants 2018-2019-2020

	Coût des opérations	Investissements Composantes	Reliquat FC	DPI	Autre financement	Nombre de projets
Total 2018	2 975 550 €	406 898 €	134 612 €	2 208 540 €	195 500 €	35
Total 2019	1 248 000 €	110 000 €	65 000 €	955 000 €	45 000 €	14
Total 2020	1 226 290 €	385 750 €	30 000 €	500 000 €	140 750 €	14

4.1 Démarche globale de prévention Composantes

Services Communs/DGS/ Composantes	Unités de Travail	Phase 1 : Cartographie UT				Phase 2 : Formation AP			Phase 3 : MEP DU			Phase 4 : VALIDATION DU	
		RDV SSPER	CPOM	COFIL Prévention	Actions	Nominations Nouveaux = à valider	OCTOBRE Module 1 DGP	NOVEMBRE Module 2 EVRP	DECEMBRE Module 3 Outils	Identification des dangers	Réalisation DU	Objectif	Validation DU
Faculté des Sciences	Faculté des Sciences	17-mars	- Plusieurs UT - 2 COFIL/an - réunion annuelle des acteurs de prévention (COFIL, CHSCT, AP, Incendie) - demande de détachement d'un AP de composante à 100% "animateur prévention" 2019	COFIL Prévention 18/07, 9/10, 13/11 : structuration	Définition des UT afin fin 2017	CP = M. VERON AP = V BONIN AP = S CHENE +14 AP de laboratoires	VB B BASSY C MEZIERE S SOURICE B HAMON P GANDRON MV P LERICHE S OULEDKRAIM S SOURICE C BARRA S CHESNE S CHESNE	VB B BASSY C MEZIERE B HAMON P GANDRON MV P LERICHE S OULEDKRAIM S SOURICE C BARRA S CHESNE V MOLINERO			2018		
IUT	IUT - Bâtiment ABF-CD Génie Bio Département GMP	06-mars 10-avr	3 UT et priorisation de la MEO des DU	Commission consultative Travaux et QVT	Début oct : rencontrer JFB+ A Berthault	CP = JF BRUGEMAN AP = A BERTHAULT AP = C. BRIGAND AP = N. CHATON	AB CB	AB JFB CB NC		2019 2018 2018	2019		
ISTIA	ISTIA Start-up ISSBA LARIS	30-mars			Initiation de la démarche en séminaire le 6 juillet : atelier EVRP	CP = MA LAFON-DELPIIT AP = F. COADOU AP = D. GARNIER AP = MF GERARD	ALD FC	ALD FC DG			2018		
Faculté LLSH	Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines	16-mars	1 UT Ebauche du DU et plan d'actions QVT Demande de RA pour MRGT et pour la passerelle	Commission CVT	Mutualisation des moyens avec la passerelle (lettre de mission en matière de sécurité incendie)	CP = M BOUFFORT AP = P HAMARD AP = R ESCOFFIER	MB RE S GIFFON	MB RE PH	Mettre à jour	mettre à jour	2019		
Faculté de Santé	Faculté de Santé	13-avr	20 UT CP = N. ROBINET Audit Coordinateur Accueil/LOG côté Daviers	1 CP + 1AP dpt pharma sans labo = 1 AP labo dpt pharma + 1 AP dpt Médecine + AP labo	Structuration validée avec N. LEROLLE Mise en place d'un COFIL PREVENTION Proposition de lettre de mission en terme d'organisation SANTE/ISSBA	CP = N ROBINET AP = C LEFRANCOIS AP = J BASSET AP = P BLISS +22 AP de laboratoire	NR F PASCARETTI B GUILLAUMAT N LAUTRAM CL E JOLY JB E JOLY J RENAUD JB J RAZAFIMANDIMBY D BREARD	NR M WERTHEIMER N LAUTRAM CL E JOLY JB J RAZAFIMANDIMBY P BLISS D BREARD F PASCARETTI B GUILLAUMAT			2019		
Faculté DEG	Faculté de Droit, Economie et Gestion GRANEM Groupe de Recherche Angevin en Economie et Management EA 7456 CJB Centre Jean Bodin - recherche juridique et politique	24-avr	1 UT Projet d'étude pour étudiants en GRH pour la réalisation du DU risques psychosociaux Mutualisation d'un agent de sécurité StSerge	Directeur + CP + FM + AP BIATSS + AP Ens + Etudiants master RH	Pôle accueil St Serge à suivre	CP = C SECHE AP = F MAUBOUSSIN	CS	CS			2019		
UFR ESTHUA	ESTHUA Tourisme et Culture Campus de Saumur Campus des Sables d'Olonne	06-juin	1 UT Association des étudiants en licence pro "bâtiment construction" pour EVRP Demande de technicien chargé d'accueil et de prévention Demande d'assistant au DSG pour AP	CP	Pôle accueil St Serge à suivre	CP = S DURAND AP = L. HUTEAUX					2019		
Domaine Universitaire de CHOLET	Domaine Universitaire de Cholet	25-avr	1 UT			CP = Eric PIERRE AP = D. MOISON			DU de la ville de Cholet	Actualisation à mettre en place	2018		

4.1 Démarche globale de prévention

Services communs

Services communs	SUIO-IP	06-mars	1 UT Demande de RA = C. FLOURET Demande de RA mutualisé à la passerelle pour 2019	CM+CF	EVRP en cours	CP = C. FLOURET					07-jull	en cours	2018			
	SUAPS	16-mars	1 UT DU en cours de MAJ Mutualisation du référent technique avec SUMMPS à MEP	Réunion de service		CP = P. MAURAS AP = A. BLANCHARD	PM AB	PM AB	PM AB		04-jull	en cours	2018			
	SUMMPS	31-mars	1 UT DU depuis 2015	CP + AP		CP = MC CHAZE AP = F MILHEM			FM	2015	Actualisation 2017		2017	4/06/2017	4/06/2017	
	Bibliothèques et archives	27-mars	1 UT? 2018 : MEP groupe fonctionnel transversal (dont SST) + "coordinateur prévention"		Contact à prendre pour nomination coordinateur prévention + MEP pôle accueil St Serge	CP = N KIKER AP = JL BESNIER	N KIKER	N KIKER	N KIKER					2019		
	Formation continue	06-avr		2 CP + AP mutualisé	Formation T4-2017 et EVRP T1-2018	CP = ML BAGNAUD AP mutualisé S STEPHAN								2018		



4.2 Appel à cotisation AMUE 2018

Cotisation 2017	Cotisation 2018
23 215,20 €	23 690,40 €

POUR VOTE

Lien vers le document de synthèse

4.3 Appel à cotisation UNESS 2018

Cotisation 2017	Cotisation 2018
12 000 €	34 605 €

POUR VOTE

Lien vers le document de synthèse

5. Ressources humaines

Présentation par Mme HOCQUET, VP Egalité, ressources humaines et politique sociale

4.1 Instruction générale relative à la continuité de service – **vote**

Approuvée par le CT du 31 janvier 2018 (10 votants : 4 pour, 6 abstentions)

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

⇒ **Le chef de service, garant de la continuité de service**

-**Pourquoi ?** : parce qu'il est détenteur du pouvoir hiérarchique lui permettant de définir l'activité des services, d'organiser et d'évaluer le travail des agents placés sous son autorité.

-**Comment ?** : il dispose de tout un panel d'outils (cycles de travail, sujétions, remplacements, heures supplémentaires, télétravail, astreintes) lui permettant d'assurer la continuité de service et de réguler la charge de travail de ses collaborateurs dans le temps.

-**Selon quelles modalités pratiques ?** : en amont de l'année universitaire, une réunion est préalablement organisée entre le chef de service et ses agents pour mettre au point le calendrier prévisionnel de travail et les modalités pratiques de son organisation. Le chef de service arrête ce calendrier ainsi que l'organisation du travail retenue et les communique à l'ensemble des agents.

-**Avec quelles obligations et quel état d'esprit ?** :

-en préservant les amplitudes horaires et garanties minimales des agents.

-en veillant à harmoniser chaque fois que cela est possible les nécessités du service et la vie personnelle des agents,

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

⇒ Comment est définie la continuité de service ?

On distingue :

- les périodes de **continuité de service normale** auxquelles participent des agents de l'université (délibération CA044-2017)
- des périodes de **continuité de service étendue** auxquelles ne participent que les agents rattachés à certaines directions ou services vitaux de l'université (DDN, DPI, SCDA, Agence comptable, animaleries, etc...) dont la liste fait l'objet d'un avis au CHSCT (9/1/2018).

Selon le type de continuité de service à assurer (normale ou étendue), les modalités pratiques d'organisation du travail et les outils mobilisables à cette fin devront être ajustés.

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

⇒ Continuité de service normale ou étendue : principes d' applications

Périodes travaillées	Heures	
Lundi	7h30-20h	5h30-7h30 20h-22h30
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi	7h30-13h	13h-22h30
Dimanche, jour férié, jour de fermeture de l'UA (Noël, été).	Toute la journée	
Nuit (tous les jours de la semaine)	22h30-5h30	

■ Continuité de service normale ■ Continuité de service étendue

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

⇒ Continuité de service normale ou étendue : principes d' applications

- **Continuité de service normale** : tous les services ne sont pas amenés à travailler de 7h30 à 20h. Ne sont obligatoirement concernés que ceux pour lesquels il est nécessaire d'assurer une présence jusqu'à 20h et à partir de 7h30 afin d'assurer notamment la sécurité des locaux et la permanence de l'accueil des usagers et du personnel.
- **Continuité de service étendue** : Il s'agit des plages horaires situées hors des amplitudes horaires définies pour la continuité de service normale, ou hors des jours d'ouverture normaux de l'établissement, tels que précisés dans le calendrier administratif annuel

Instruction générale relative à la continuité de service

⇒ Continuité de service normale ou étendue : les différents outils mobilisables

① La formalisation de **cycles de travail** hebdomadaires, pluri-hebdomadaires, annuels adaptés à l'activité du service en fonction du rythme de l'année universitaire ou des périodes de présence des étudiants.

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

- ② La pratique des **Sujétions** qui permettent de valoriser en temps ou par l'indemnitaire (IFSE) le travail régulier d'agents en de-ça et au-delà de certaines bornes horaires.

Période travaillée	Heure de travail effectif	Valorisation en temps de travail dans Chronotime	Valorisation indemnitaire
Travail en horaires décalés intervenant avant 7h et après 19h du lundi au vendredi	1h	1h12mn	0,2 IFSE SUJETIONS NV1 à NV3
Travail entre 7h et 13h le samedi	1h	1h12mn	0,2 IFSE SUJETIONS NV1 à NV3
Travail un samedi après-midi (après 13h)	1h	1h30mn	0,5 IFSE SUJETIONS NV1 à NV3
Samedi (journée complète) ou jour de fermeture administrative de l'établissement (vacances de Noël, vacances d'été, ponts)	1h	1h30mn	0,5 IFSE SUJETIONS NV1 à NV3
Dimanche ou jour férié	1h	2h	1 IFSE SUJETIONS NV1 à NV3
Travail de nuit (22h30-5h30)	1h	2h	1 IFSE SUJETIONS NV1 à NV3

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

⇒ **Continuité de service normale ou étendue : les différents outils mobilisables**

- ③ L'utilisation du **télétravail** qui constitue une forme d'organisation du travail dans laquelle un agent volontaire et autonome exerce de manière régulière une partie de ses missions en dehors de son lieu de travail habituel (domicile ou tiers lieu), alors même que ces dernières auraient pu être exécutées dans les locaux de l'Université.

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

⇒ Continuité de service normale ou étendue : les différents outils mobilisables

④ Mise en œuvre d'un système d'**astreintes** dès lors que la continuité recherchée ne nécessite pas la présence physique d'un agent en permanence sur son lieu de travail.

Temps d'astreinte à domicile	Valorisation Chronotime	Valorisation indemnitaire	Contingentement annuel
Matinée complète (5h30-7h) du lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi	30 mn	0,5 IFSE ASTREINTES	Equivalent à 40 heures
Soirée complète (19h-22h30) du lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi	1 heure	1 IFSE ASTREINTES	
Demi-journée du samedi, du dimanche, d'un jour férié ou de fermeture de l'établissement	1 heure	1 IFSE ASTREINTES	
Nuit (22h30-5h30) du lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi	1 heure	1 IFSE ASTREINTES	
Nuit (22h30-5h30) du samedi ou du dimanche	1 heure 30 mn	1,5 IFSE ASTREINTES	
Journée du samedi, du dimanche ou jour férié	2 heures	2 IFSE ASTREINTES	
Période complète du vendredi à 19 heures au lundi à 7 heures	4 heures	4 IFSE ASTREINTES	

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

⇒ **Des outils pour anticiper ou remédier à une rupture imprévue de la continuité de service.**

- ① **Le remplacement poste pour poste** d'un agent absent par un agent contractuel (voir le document pluriannuel de politique des moyens).
- ② **Le remplacement d'un agent absent par un ou plusieurs autres agents du service valorisé par l'indemnitaire.**

Catégorie de l'agent remplacé	Heure de travail effectif	Valorisation indemnitaire correspondante	Contingent maximum
Catégorie C	1h	IFSE REMPLACEMENT NV1	Max 10h par mois et 100h par an
Catégorie B	1h	IFSE REMPLACEMENT NV2	Max 10h par mois et 100h par an
Catégorie A	1h	IFSE REMPLACEMENT NV3	Max 10h par mois et 100h par an
Directeur.trice	1h	IFSE REMPLACEMENT NV4	Max 10h par mois et 100h par an

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

Un chef de service veillera à toujours privilégier les autres formes d'organisation du travail à l'octroi d'heures supplémentaires, ces dernières pouvant engendrer des difficultés de récupération, déséquilibrer le service ou impacter la vie personnelle des agents.

Heures supplémentaires réalisées	Heure de travail effectif	Valorisation Chronotime	Contingent maximum annuel
Entre 7h et 19h du lundi au vendredi	1h	1h	Les heures supplémentaires ne peuvent dépasser 140 heures par an.
Avant 7h et après 19h du lundi au vendredi	1h	1h12mn	
Entre 7h et 13h le samedi	1h	1h12mn	
Samedi après-midi (après 13h)	1h	1h30mn	
Samedi (journée complète) ou jour de fermeture administrative de l'établissement (vacances de Noël, vacances d'été, ponts)	1h	1h30mn	
Dimanche ou jour férié	1h	2h	
Nuit (22h30-5h30)	1h	2h	

Instruction générale relative à la continuité de service (vote pour avis)

Montants des indemnités liées à la valorisation des sujétions, des remplacements, des astreintes.

(Délibération CA109-2017 du 14 décembre 2017).

Indemnité	Catégorie C (contrat C)		Catégorie B (contrat B)		Catégorie A (contrats A1, A2, A3)		Directeur.trice	
	NV1	NV2	NV1	NV2	NV1	NV2	NV1	NV2
IFSE SUJETIONS		10,69€ bruts / h		13,95€ bruts / h		21,40€ bruts / h		
IFSE REMPLACEMENT		10,69€ bruts / h		13,95€ bruts / h		21,40€ bruts / h		32,13€ bruts / h
IFSE ASTREINTES	21,40€ bruts de l'heure							

Le montant des indemnités versées à chaque agent au titre des compensations des sujétions et/ou des remplacements et/ou des astreintes ne peut dépasser annuellement 2140 € bruts pour un personnel de catégorie A, B ou C.

6. Affaires générales et statutaires

- 6.1 Modification du règlement intérieur : création du comité éthique de la recherche – **vote**
- 6.2 Elections des usagers aux conseils de gestion des services communs
- 6.3 Elections des usagers aux commissions permanentes
- 6.4 Election des membres de la CVEt : 1 enseignant.e chercheur.e élu.e par et parmi ses membres
- 6.5 Création d'une équipe émergente - **vote**

Comité d'éthique de la recherche

Présentation par Monsieur Philippe
SIMONEAU, Vice-président
recherche

Contexte national et international

vote

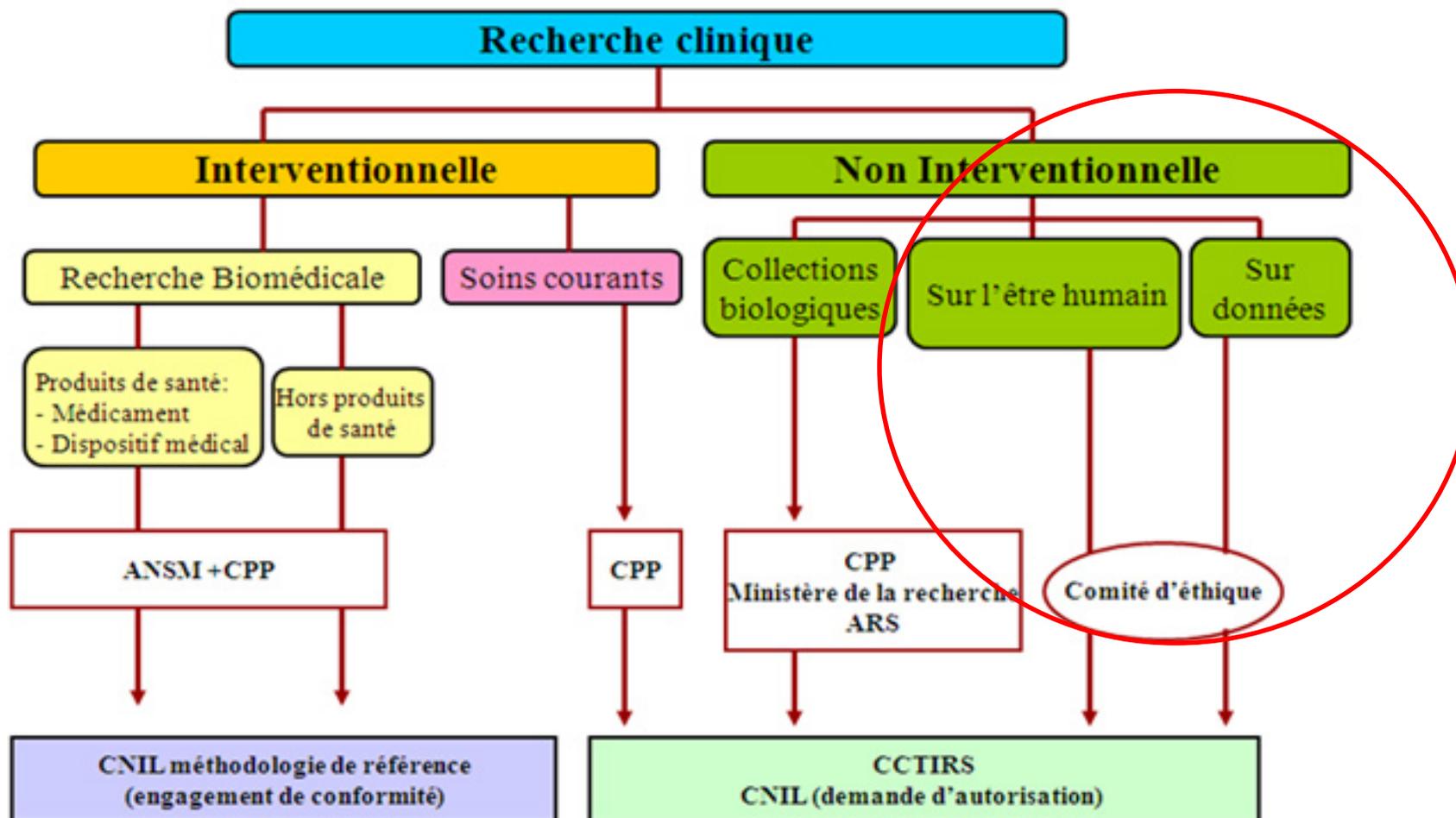
Avis favorable Commission des statuts 19 janvier 2018

Contexte: Evolution de l'éthique pour la recherche au niveau national et international :

- Réflexion en cours au niveau national sur la mise en place d'une charte éthique au sein des universités (CPU)- Lille, Lyon, Toulouse, ...
- Comités institutionnels existants au plan international (ex : Université du Québec) mais aussi en France (Inserm, CNRS...)
- Avis comité éthique exigé pour:
 - la soumission de publications dans des revues internationales
 - l'obtention de financements européens notamment
 - les recherches conduites en partenariat avec des équipes étrangères
- **Loi n° 2012-300 du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine dite Loi Jardé**

Un nombre croissant d'Universités mettent en place un comité d'éthique pour la recherche non interventionnelle

Comité d'éthique



Comité d'éthique

Enjeu: Répondre aux demandes des unités de recherche

Créer un comité d'éthique pour la recherche

Définir le périmètre des missions et articulations avec les autres comités « réglementaires » : CPP, CNIL, Comité bio-éthique, comités des EPST

Missions

- Emettre -à la demande des chercheurs ou autres institutions- un avis consultatif sur les aspects éthiques d'un projet de recherche
- Contribuer à la sensibilisation de la communauté universitaire UA sur l'éthique des projets de recherche
- Autres missions à la demande de la gouvernance (écriture d'une charte)



Composition du comité d'éthique

- Le/la Vp recherche
- Le/la VP FVU
- Le/la Vp délégué.e à la valorisation
- 3 Représentants.es des SFR proposés par le bureau de la CR
- Le/la Référent.e intégrité scientifique
- 3 enseignants.es. Chercheurs.es ou chercheurs.es élus.es par la CR
- 1 doctorant.e élu.e par la CR

- Siègent en qualité d'invités:
 - Le/La correspondant.e informatique et libertés (CIL)
 - Le/La directeur.rice de la DRIED ou son/sa représentant.e
 - Le/la directeur.rice de la DEVE ou son/sa représentant.e
 - + experts selon l'odj proposés par le VP recherche

6.2 Élections des usagers au conseil de gestion de service commun

Conseil documentaire et des archives (SCDA)

Attributions du Conseil de gestion du SCDA

Le Conseil de gestion du SCDA est dénommé Conseil documentaire et des archives. Celui-ci délibère sur l'ensemble des problèmes documentaires. Il élabore des propositions concernant la politique documentaire de l'université et sa participation aux projets documentaires régionaux, nationaux et européens. Ces propositions sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Conseil documentaire et des archives se prononce également sur les structures et les règles de fonctionnement du service commun et notamment sur la constitution des commissions scientifiques consultatives documentaire.

Le Conseil documentaire vote le budget du service et le propose à l'approbation du Conseil d'administration de l'université. A ce titre, il est tenu informé des crédits documentaires des bibliothèques associées.

6.2 Élections des usagers au conseil de gestion de service commun

Élection :

3 sièges à pourvoir

Condition : être étudiant.e de l'UA

Candidatent :

- CEDILLE Émile, élu « Bouge ton campus »
- VOISIN Maurice, étudiant en L1 Géographie
- BARBEAU Estelle, étudiante en L2 Histoire

6.3 Élections des usagers aux commissions permanentes

Commission des statuts *(4 sièges)*

Commission Vie de l'Établissement *(1 siège et 1 siège enseignant.e)*

Commission des Relations Internationales *(1 siège)*

Commission du patrimoine immobilier *(2 sièges)*

Commission égalité *(4 sièges)*

Commission des statuts

Rôle :

La commission des statuts est consultée sur :

- les demandes de révision :
 - des statuts des conseils de l'université,
 - des statuts des composantes,
 - des statuts des services communs et généraux,
- les propositions de modification :
 - de la partie spécifique du règlement intérieur de l'université,
 - des modalités de mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires touchant à la vie et aux structures de l'université.

Commission des statuts

Élection :

4 sièges à pourvoir dont au moins deux pour les membres des conseils centraux

Candidatent :

- DURAND Rémy, suppléante : RAUD--LEGER Léna, élus UNEF
- BIORET Pierre, suppléante : HAMEL Justine, élus UNEF
- DELAUNAY Mégane, suppléant : ROBIDAS Hadrien, élus « Bouge ton campus »
- JERIGNE Nathan, suppléant CASTINEL Thomas, élus UNEF
- JARDINAUD Chloé, suppléante : AVILA Mary-Lou, élues UNEF

Commission Vie de l'Établissement

Rôle :

La commission vie d'établissement est compétente dans les domaines : culturel, sportif, d'action de bénévolat, d'aide à la vie étudiante, d'animation des campus, d'animation interne ou toute autre initiative collective des étudiants et/ou des personnels. Elle est un lieu d'échange, de réflexion et de mise en cohérence de l'activité culturelle ou de cohésion en projet et mise en place par toutes les parties prenantes de l'université. En matière de Vie étudiante, elle examine les grands projets et étudie leur pertinence au regard de la politique de l'établissement définie par la CFVU. Un bilan annuel sera présenté par le Président de la Commission auprès des instances de l'Université. A ce titre, la commission propose:

- les projets relevant des Initiatives Etudiantes avant la décision du Conseil d'Administration. Elle communique en fin d'année à la CFVU le bilan des projets soutenus et le budget consommé ;
- les projets "Vie de l'établissement" : culturels, d'animation interne, sportifs à destination des étudiants et personnels avec notamment la mise en place du calendrier annuel des manifestations portées par l'établissement.

Commission Vie de l'Établissement

Élection :

1 enseignant.e chercheur.e

Condition : être membre du CA

1 siège étudiant à pourvoir

Condition : être membre du CA

Candidatent :

1 enseignant.e : Anne REY

1 étudiant :

MEUX Quentin, suppléante : RENARD Caroline, élus « Bouge ton campus »

JARDINAUD Chloé, suppléant : AVILA Mary-Lou, élues UNEF

JERIGNE Nathan, suppléant CASTINEL Thomas, élus UNEF

Rôle:

La commission des relations internationales en formation plénière, est une instance d'échange d'informations, de propositions et de débats sur les actions de coopération et les thèmes liés au secteur international. Elle est chargée de valider le dispositif de répartition des aides financières à la mobilité étudiante sortante.

Élection:

1 siège à pourvoir

Condition : être étudiant.e de l'UA

Candidatent :

- BIORET Pierre, suppléante : HAMEL Justine, élus UNEF
- DURAND Rémy, suppléante : RAUD--LEGER Léna, élus UNEF
- MEUX Quentin, suppléante : RENARD Caroline, élus « Bouge ton campus »



Rôle :

- assurer le suivi des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans les schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI)
- donner un avis sur le projet stratégique de l'université en matière immobilière.

Élection :

2 sièges à pourvoir

Condition : être étudiant.e de l'UA

Candidatent :

- LAMBERT Axel, suppléant : HAINSELIN Lucas, élus
« Bouge ton campus »

Commission égalité

Rôle :

Elle veille à la mise en oeuvre de la Charte pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes telle qu'adoptée par le Conseil d'administration de l'université d'Angers du 24 octobre 2013 et propose des mesures pour lutter contre toutes les formes de discriminations au sein de la communauté universitaire.

Elle a notamment pour missions :

- D'établir une cartographie de l'ensemble des actions initiées par les acteurs de l'Université d'Angers (associations étudiantes, chercheurs.es, personnels...) afin d'atteindre l'égalité réelle ;
- D'établir un plan d'action annuel à destination des étudiants.es et des personnels ;
- De mettre en place des actions de sensibilisation à destination des lycéens.nes en partenariat avec les établissements d'enseignement secondaire ;
- D'assurer et garantir la visibilité de l'établissement en matière de promotion de l'égalité sur le territoire.

Commission égalité

Élection:

4 sièges à pourvoir :

- 3 sièges pour les étudiant.e.s de l'UA issu.e.s des cycles Licence et Master
- 1 siège pour un.e étudiant.e de l'UA issu.e du cycle Doctorat

Candidatent :

- - LE TERTRE Antoine, suppléant COUTURIER Éric (Licence et Master), élus « Bouge ton campus »
- - JARDINAUD Chloé, suppléant : AVILA Mary-Lou (Licence et Master), élues UNEF
- - BOUT Victor, suppléants : HARZALLAH Mély (Licence et Master), élus UNEF
- - FILLIOL Julie, suppléant : BARILLER Lucas (Licence et Master), élus UNEF
- - PENGAM Soizic, suppléant : MEZIERE Simon (Licence et Master), élus « Bouge ton campus »
- - FAUCONNIER Valentin, suppléante : COUVÉ Marine (Licence et Master), élus « Bouge ton campus »
- - AUGER Anaïs (Doctorante en Droit public), suppléant : MASSON Timothée (Doctorant en Droit public),
- - TAVEAU Valentin (Doctorant en Histoire), suppléant : TROUVÉ William (Doctorant en Histoire)



Projet scientifique

Equipe de Recherche en émergence

Ecole Doctorale de l'UBL ELICC- Education,
Langages, interactions, Cognition, Clinique.

*Avis favorable à l'unanimité des membres du
Conseil Académique lors de la séance du
28.03.2018*

Projet scientifique et déclinaison par axe

Thématique 1 – Groupe et famille : clinique des liens et intersubjectivité

Explorer, analyser, comprendre différentes trajectoires de vie et les schémas inter et intra-personnels qui en découlent, au sein de différents groupes ou familles (adoption, homoparentalité, placement, filiation, affiliation...)

Thématique transversale – Traumatismes et Contextes cliniques

Explorer, comprendre les ratés du travail de subjectivation dans la confrontation aux situations de souffrance individuelle ou collective extrêmes (exil, migration, rupture familiale...)

Bien-être & Processus de subjectivation

Bien-être : processus adaptatif, approche écosystémique, se construisant par un ensemble de représentations, se déclinant dans le champ du soin
Processus de subjectivation : travail psychique qui soutient la capacité du sujet à se représenter son expérience propre, se reconnaître en tant que sujet singulier, mécanisme complexe et plurifactoriel.

Thématique 2 - Psychopathologies contemporaines et dispositifs

Comprendre, prévenir, étudier les différentes formes d'expression psychopathologiques contemporaines et leur accompagnement thérapeutique (décrochage scolaire, addiction au numérique...)

Formation à la Recherche

Encadrement Doctoral – ED UBL ELICC

- 4 thèses soutenues sur la période 2015-2018
- 16 encadrements en cours
- 10 Doctorants *BePsyLab*

Master 1
« **Psychologie** »
UA ; Resp. : A. Vinay

Master 2
« **Psychopathologie, Psychologie clinique du lien social et familial** »
UA ; Resp. : C. Combier, co-resp. : A. Vinay

DU « **Adoption, Attachement et Pratiques professionnelles** » ;
Resp. : A. Vinay.

BePsyLab
« **Bien-être & Processus de subjectivation** »

Master 2 « Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques »
UA ; Resp.: A. Vinay, co-resp. : C. Combier

DU « **Accompagnement à la parentalité** » :
Responsable : E. Gratton

Master 1 et 2
« **Psychologie clinique et psychopathologie intégrative** »
UN ; Resp.: D. Acier

Master 1 et 2
« **Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Développement, Interactions, Dysfonctionnements** »
UN ; Resp. : F. Bacro, C. Kindelberger, P. Guimard

Licence Professionnelle
« **Accompagnement de publics spécifiques** » (UA et Fort-de-France).
Resp. : F. Rexand-Galais

Organigramme fonctionnel

Equipe de recherche en émergence

« Bien-être & Processus de subjectivation » - *BePsyLab*

Direction : Pr Aubeline VINAY

Direction-adjointe : Pr Didier ACIER

Personnel administratif partagé avec le LPPL : Emilie Pouleau

Thématique 1
**Groupe et famille : cliniques
des liens et
intersubjectivité**

Thématique 2
**Psychopathologies
contemporaines et
dispositifs**

Thématique transversale
**Traumatismes et Contextes
cliniques**

Membres titulaires :

Didier Acier (PR, UN)

Alix Bernard (MC-HC, UA)

Benoît Fromage (PR, UA)

Emmanuel Gratton (MC-HC, UA)

Jacques-Henri Guignard (MC, UN)

Cécile Kindelberger (MC, UN)

Franck Rexand Galais (MC-HC, UA)

Claudine Veuillet-Combier (MC-HC, UA)

Aubeline Vinay (PR, UA)

Doctorants :

Félix Kossi Baoutou (2017), Khalil Ben Rejeb (2015), Mathilde Chagneau (2013), Sadil Chouikha (2016), Emmanuelle Courtillié (2014), Irida Dinushi (2015), R. Gaboriau (2017), Tiana N. Razaiarinoro (2017), Bastien Vajou (2017 -Thèse financée par une bourse Cifre), Vincent Wagner (2014)

Membres associés :

Jean-Eric Dietlin, Davide Giannica, Christian Heslon, Jean-Luc Pilet, Thierry Rousseau, Véronika Taly

Éléments de valorisation

Publications 2015-2018

Productions scientifiques	2015-2018 (février)		
	Bases de données	International	Total
Articles ACL langue étrangère	17	17	17
Articles ACL	35	16	35
Articles ACLN	7	1	7
Ouvrages scientifiques	2	2	2
Direction Ouvrages Collectifs	6	4	6
Chapitres ouvrages	39	23	39
Communications orales Colloques	49	31	49
Communications affichées	3	3	3
Autres (Editorial, bulletin...)	8		8
Thèses soutenues	4		4
Thèses en cours	16		16

Éléments de valorisation

Articles en langue étrangère

Thématique 1 - Groupe et famille : cliniques des liens et intersubjectivité

- Gross, M., Vecho O., **Gratton**, E., D'Amore S. & Green, R.-J. (2016). Religious affiliation, religiosity and attitudes toward Same-sex parenting, *Journal of GLBT Family Studies*, 1-22.
- **Veuillet-Combier**, C. & Binkowski, G. (2016). Adoção e moto: os destinos do « mito familiar » na cena da familiar contemporânea. Estudo a partir de um caso clinico de adoção na França atual. *Agora*, Vol 20.1, 159-172.

Thématique 2 - Psychopathologies contemporaines et dispositifs

- Mallet, P. & **Kindelberger**, C. (2018). Adolescents' sociosexual orientation is related to attachment to their same-sex parent. *Personality and Individual Differences*, 126, 7-11.
- Loose*, T. & **Acier**, D. (2017). Drinking motives and alcohol consumption behaviors among young French people. *Addictive Behaviors*, 72, 17, 120-125.

Thématique transversale - Traumatismes et Contextes cliniques

- **Guignard**, J.-H., Kermarrec, S. & Tordjman, S. (2015). Relationships between intelligence and creativity in gifted and non-gifted children. *Learning and Individual Differences*.

- **Vinay**, A. (2018). Traiettorie della vita adottiva: età adulta e resilienza? *Minori giustizi*. Rivista interdisciplinare di studi giuridici, psicologici,

Éléments de valorisation

ACL Articles publiés dans des revues indexées

Thématique 1 - Groupe et famille : cliniques des liens et intersubjectivité

- Ducouso-Lacaze, A. & **Gratton**, E. (2017). Faire famille en contexte homoparental (éditorial), *Dialogue*, 215, 21-35.
- **Veillet-Combier** C. & Gilbert-Katz, M. (2017). De la mémoire trouée à la parentalité Empêchée, *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 68, 195-207.
- **Bernard**, A. (2016). Subjectivation du handicap et place de l'environnement, *Adolescence*, « Corps blessé », 97, T. 34, n°3, 499-510.

Thématique 2 - Psychopathologies contemporaines et dispositifs

- Vajou*, B., **Fromage**, B., Andrieu, B. & Galopin, G. (2018). Contribution des médiations végétales à l'autodétermination dans des situations pathologiques, *L'Evolution Psychiatrique*, 83, 29-43.
- **Acier**, D., Pilet, J.L., Chaillou, C., Bertin, D., Broussard, M. & Facy, J.L. (2016). Élaboration et validation du test d'orientation temporelle. *Psychologie Française*, 61(3), 177-190.
- **Kindelberger**, C. & Picherit, S. (2016). La mesure de l'estime de soi à l'adolescence : proposition d'une nouvelle échelle multidimensionnelle (EMESA). *Pratiques Psychologiques*, 22(1), 49-59.

Thématique transversale - Traumatismes et Contextes cliniques

- **Fromage**, B., Ponty, M., **Vinay**, A. & **Rexand-Galais**, F. (2017). Accompagner l'entrée en **EPHAD**, *Neurologie-Psychiatrie-Gériatrie*, 17, 98 : 79-84.
- Gouraud*, F., **Rexand-Galais**, F., Maillard, B. & Delrieu, H. (2018). La sexualisation de la relation de soins en parole patient en gérontologie, *Soins Gérontologie*, 129, 39-44.

Éléments de valorisation

Ouvrages et directions d'ouvrages

Thématique 1 - Groupe et famille : cliniques des liens et intersubjectivité

- **Vinay, A.** & Zaouche-Gaudron, C. (2017). *Psychologie de la famille*. Paris : Dunod.
- **Veillet-Combier, C.** & **Gratton, E.** (2017). *Nouvelles figures de la filiation. Perspectives croisées entre sociologie et psychanalyse*, Rennes : PUR.

Thématique 2 - Psychopathologies contemporaines et dispositifs

- **Acier, D.** (2016). *Les Addictions*. Louvain : De Boeck.
- **Gratton, E.,** Lainé, A. & Trekker, A. (2016). *Penser l'accompagnement biographique*, Louvain-la-Neuve : Academia-L'harmattan.
- Gilbert-Katz, M., Darwiche, J. & **Veillet-Combier, C.** (2015), *Génogramme ou arbre généalogique, Regards systémiques et psychanalytiques*, Paris : In Press.

Thématique transversale - Traumatismes et Contextes cliniques

- **Vinay, A.** (2017). *La famille aux différents âges de la vie : approche clinique et développementale*. Paris : Dunod.

- Gaillard, R. & **Rexand-Galais, F.** (2017). *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ?* Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Éléments de valorisation

Contrats en cours et déposés

- Financements de recherche (exemples)

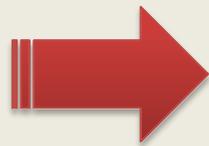
Financier	Montant	Période
DEVHOM - Développement et socialisation des enfants, fonctionnement des familles homoparentales	75 194 (Total : 194 000)	2014-2018
ENJEU[X] - Enfance et Jeunesse AXE 2 : Filiations, Familles	Total : 1,2 M 17 laboratoires dont LPPL et LPPL- <i>BePsyLab</i>	2014-2019
Espace de rencontre FFER - Etude du devenir des liens chez les enfants devenus adultes, bénéficiaires du dispositif Espace de rencontre entre 2000 et 2012	34 525 + demandes en cours	2018-2020
PEAD-JE - Placement éducatif à domicile – Jeunes enfants (0-3 ans)	16 080 + demandes en cours	2018-2020
ETA - Formation-Recherche « Contribution de l'Épreuve des Trois Arbres à l'accompagnement d'enfants suivis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance de Vendée »	2 000	2017
REVISITIM-xX - Réalité virtuelle et stimulation cérébrale, une approche expérientielle	Total : 100 000 Laboratoires : LINA, SPHERE, LPPL- <i>BePsyLab</i>	2018-2020
cMMOC@addict ? - MOOC Collaboratif @ddict ? sur les usages du numérique et les addictions	20 000	2014-2019

Perspectives et calendrier de structuration

- 📌 Développer une dynamique de recherche productive et synergique entre Nantes et Angers et augmenter l'expertise scientifique (recrutement de chercheurs)
- 📌 Augmenter les réponses aux AAP et contrats de recherche
- 📌 Développer des publications en langue étrangère et en co-écriture
- 📌 Renforcer les partenariats de recherche aux niveaux national et international, régional et pluridisciplinaire

Perspectives et calendrier de structuration

- 📅 Avril 2018 : Constitution en Equipe de Recherche en émergence
 - Planification des Conseils de l'unité *BePsyLab*
 - Elections des directeurs
 - Demande d'adhésion à l'ED ELICC
- 📅 Mai 2018 : Parution du « *Bulletin de BePsyLab* » n°3.
- 📅 Mai – Septembre 2018 :
 - Finalisation du RI et statuts
- 📅 Novembre 2018 :
 - Première Journée scientifique des Doctorants de *BePsyLab* et planification des journées suivantes
- 📅 2019 : Analyse SWOT de l'unité de recherche
- 📅 Juin 2020 : remise du dossier pour évaluation HCERES en vue de labellisation EA à partir du 1^{er} janvier 2022.



**Demande de création d'Equipe d'Accueil
en fin de contrat**

Projet Equipe de recherche en émergence

BePsyLab



Nous vous remercions de votre attention.

7. Enseignement et vie étudiante

Présentation par Mme MALLET, VP Formation et Vie Universitaire

7.1 Calendrier universitaire 2018/2019 - **vote**

7.2 Création du D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » - UFR ESTHUA Tourisme et Culture – **vote**

7.3 Conventions – **votes**

7.1 Calendrier universitaire 2018/2019

- *Adopté à l'unanimité par les membres de la CFVU du 26.03.2018 (32 voix pour)*
- Lien vers calendrier universitaire 2018/2019
- [POUR VOTE](#)

7.2 Création du D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme »

- *Adopté à la majorité par les membres de la CFVU du 26.03.2018 (27 voix pour et 5 abstentions)*

- Diplôme Universitaire proposé par l'UFR ESTHUA
Tourisme et Culture

- **POUR VOTE**

- *Lien vers fiche de synthèse*

7.3 Conventions

- *Adoptées à l'unanimité par les membres de la CFVU du 26.02.2018 (32 voix pour)*
- Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion :
 - Convention de partenariat avec le Groupe ENOES (Master Comptabilité, Contrôle, Audit) – **pour vote**
 - Convention de partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (Master 2 Gestion du Patrimoine) - **pour vote**
 - Convention Double Diplôme avec Nicolaus Copernicus University (NCU) Torun Poland (Master Management et commerce international) - **pour vote**

7.3 Conventions

- *Adoptées à l'unanimité par les membres de la CFVU du 26.02.2018 (32 voix pour)*
- Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines :
 - Convention de co-accréditation avec l'Université de Nantes (Master Psychologie sociale, du travail et des organisations) - **pour vote**
 - Convention de co-accréditation avec Le Mans Université (Master Histoire) - **pour vote**
 - Convention de partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France – Fédération du Maine-et-Loire (LP intervention sociale) - **pour vote**

7.3 Conventions

- *Adoptées à l'unanimité par les membres de la CFVU du 26.02.2018 (32 voix pour)*
- UFR ESTHUA Tourisme et Culture :
 - Convention de Double Diplôme avec Bali State Polytechnic (Licence Sciences Sociales) - **pour vote**

7.3 Conventions

- *Adoptées à l'unanimité par les membres de la CFVU du 26.03.2018 (32 voix pour)*
- Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines :
 - Convention de partenariat avec le Complexe Horticole d'Agadir (Licence Professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion et entretien) – **pour vote**
 - Convention de partenariat avec l'Université de Tunis (Master 2 mention Psychologie, parcours psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial) – **pour vote**

7.3 Conventions

- *Adoptées à l'unanimité par les membres de la CFVU du 26.03.2018 (32 voix pour)*
- UFR ESTHUA Tourisme et Culture :
 - Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire (Licence mention Sciences Sociales parcours « Tourisme, hôtellerie, restauration, évènementiel option « gastronomie et cuisine) – **pour vote**
 - Convention de partenariat avec l'école Loumed Cabin Crew Training Center (LCCTC), Maroc (Licence professionnelle « management des Services aériens ») – **pour vote**

8. Décisions prises par délégation du CA au Président

POUR INFORMATION

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation (article L712-3 du code de l'Éducation)



AGILITATEURS
UNIVERSITÉ
angers